



AVIS

CCE 2020-1770

**L'objectif de développement durable 4 :
education et formation**

CCE
Conseil Central de l'Economie
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven
CRB



Avis relatif à l'objectif de développement durable 4

-

Education et formation

Bruxelles
29.09.2020

Table des matières

1. Indicateurs suivis par le Bureau Fédéral du Plan	5
2. Proposition d'indicateurs complémentaires pour évaluer l'atteinte de l'objectif 4.....	6
2.1 Taux d'emploi des groupes cibles (cf SDG8)	7
2.2 Transition sur le marché du travail (cf. SDG 8)	7
2.3 Participation à la formation continue.....	8
2.4 Indicateurs de formation en alternance	10
2.5 Indicateur NEET	10

Cadrage

En 2015, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce Programme contient 17 objectifs mondiaux de développement durable (ODD ou Sustainable Development Goals en anglais - SDG) (précisés en 169 sous-objectifs) qui ont été formulés de manière générale pour être applicables dans tous les pays et portent sur l'ensemble des problématiques sociales, environnementales, économiques et institutionnelles qui doivent être prises en compte pour atteindre un développement durable. La Belgique s'est engagée à atteindre ces 17 objectifs.

Le 19 février 2020, le Conseil central de l'Economie et le Conseil national du Travail ont émis un avis ([CCE 2020-0400 – CNT Avis 2.158](#)) sur les ODD qui relèvent de leurs compétences, à savoir la lutte contre la pauvreté, l'égalité entre les sexes, l'énergie, le travail décent, la lutte contre les inégalités, la mobilité, la consommation et la production durables, le climat, ainsi qu'une croissance suffisamment soutenue, inclusive et durable. Les Conseils s'étaient alors engagés à analyser ultérieurement l'ODD 4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » qui n'avait pas été abordé dans le premier avis. Les Conseils concrétisent cet engagement dans le présent avis.

Pour rappel : le cadre international de l'ONU prévoit pour l'ODD 4 les sous-objectifs suivants :

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Objectifs de l'avis

Les Conseils soulignent l'importance des ODD et se réjouissent de l'intégration progressive du Programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030 (Agenda 2030) au sein des politiques mondiales (Déclaration du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail du 21 juin 2019), des politiques européennes (Green Deal, Semestre européen et rapports pays) et nationales (Vision à long terme, Plans et Rapports fédéraux, PNR). La mise en œuvre de ce programme à travers la réalisation des ODD offre en effet la possibilité de relever les défis économiques, environnementaux et sociaux actuels et de converger vers une société prospère, inclusive et durable.

Dans le but de contribuer à l'élaboration du processus de monitoring concernant la mise en œuvre du Programme de développement durable 2030 en Belgique, le CCE et le CNT se prononcent, dans le présent avis, sur les sous-objectifs et indicateurs que le BFP a choisi de suivre pour l'objectif 4 et formulent des recommandations afin d'améliorer le set d'indicateurs suivis par le Bureau fédéral du plan en vue des prochains rapports fédéraux sur le développement durable. En identifiant des indicateurs supplémentaires à suivre, les Conseils indiquent les objectifs qui correspondent avec les compétences clés du CCE et du CNT. Les Conseils se situent de la sorte dans la droite ligne des engagements pris au niveau international et notamment au niveau de l'OIT.

L'identification des domaines dans lesquels les progrès de la Belgique ne sont pas conformes à ses engagements est nécessaire pour réajuster les politiques en cours et faire avancer la mise en œuvre de l'Agenda 2030

Le contenu de cet avis pourra donc également fournir une base à l'élaboration du prochain Plan fédéral de développement durable (qui n'a plus été adapté depuis 2009), ainsi qu'au processus d'intégration des objectifs de développements durable de l'ONU dans le cadre du Semestre européen, prévu dans le « Green Deal »¹ de la Commission européenne.

Dans les prochains mois, les Conseils poursuivront leurs travaux sur les ODD pour continuer d'affiner et de compléter le set d'indicateurs et, là où c'est possible, traduire chaque sous-objectif en objectifs chiffrés.

¹ Commission européenne (2019). [Le Pacte vert pour l'Europe](#), COM/2019/640 final (p. 3).

1. Indicateurs suivis par le Bureau Fédéral du Plan

Concernant l'objectif 4, le Bureau Fédéral du Plan a choisi de se focaliser² sur les sous-objectifs 4.1 et 4.3 (« Education de qualité ») :

4.1	« D'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles »
4.3	« D'ici 2030, faire en sorte que tous aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable »

Pour évaluer les performances de la Belgique par rapport au SDG 4, le BFP a choisi de suivre l'indicateur « Décrochage scolaire » et « la maîtrise insuffisante de la lecture » pour évaluer les progrès de la Belgique quant au sous-objectif 4.1 et l'indicateur « Formation tout au long de la vie » pour évaluer les progrès de la Belgique quant au sous-objectif 4.3.

Indicateurs BFP	Description
Décrochage scolaire	Part des jeunes de 18 à 24 ans titulaires tout au plus d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et ayant arrêté toute étude ou formation. Le numérateur de cet indicateur est le nombre de personnes âgées de 18 à 24 ans qui remplissent les deux conditions suivantes: (a) le niveau d'éducation ou de formation le plus élevé qu'elles aient atteint est le niveau CITE 0, 1, 2 ou 3 (du niveau 3 seules les formations courtes qui ne préparent pas à l'enseignement supérieur sont prises en compte) et (b) elles n'ont reçu aucun enseignement ou aucune formation au cours des 4 semaines qui ont précédé l'interview. Le dénominateur est la population du même âge, dont sont exclues les personnes qui n'ont pas répondu aux questions relatives au niveau le plus élevé d'éducation ou de formation et à la participation à l'enseignement et à la formation. Les données sont issues de l'Enquête sur les forces de travail (EFT).
Maîtrise insuffisante de la lecture	Pourcentage de jeunes âgés de 15 ans L'indicateur mesure la proportion des étudiants âgés de 15 ans n'ayant pas atteint le niveau 2 («compétences de base») de l'échelle PISA - Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (source OCDE – disponible sur Eurostat)
Formation tout au long de la vie	Part de la population entre 25 et 64 ans qui a participé à des activités d'éducation ou de formation (formelle ou non formelle) au cours des quatre dernières semaines précédant l'interview. Les données sont issues de l'Enquête sur les forces de travail (EFT - disponibles sur Eurostat).

² Le Rapport fédéral sur le Développement durable est élaboré par la **Task force développement durable** du Bureau fédéral du Plan. *Quelle priorité pour un développement durable ? - Rapport fédéral 2019*

2. Proposition d'indicateurs complémentaires pour évaluer l'atteinte de l'objectif 4

Les Conseils estiment que les indicateurs suivis par le BfP sont insuffisants pour effectuer le suivi de l'objectif de développement durable 4. Ils proposent dès lors d'élargir le suivi de sous-objectifs et la palette d'indicateurs, par ceux repris ci-dessous.

L'indicateur « Décrochage scolaire » permet de mesurer la proportion de filles et de garçons qui suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire, mais ne donne aucune information quant à la qualité de cet enseignement et la mesure dans laquelle cet enseignement dote les élèves d'acquis véritablement utiles. Un autre indicateur a été partiellement ajouté par le BfP en 2019 : la maîtrise insuffisante de la lecture (les mathématiques et les sciences ne sont pas reprises). Les Conseils suggèrent l'utilisation de deux indicateurs supplémentaires pour le sous-objectif 4.1 : l'indicateur « Maîtrise insuffisante en mathématiques ou sciences » basé sur le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE et l'indicateur « Taux d'emploi des récents diplômés par sexe » pour mesurer la facilité d'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail. Cet indicateur indique le niveau d'étude des « récents diplômés » et n'est disponible que pour la tranche d'âge des jeunes de 20 à 34 ans.

L'indicateur « Formation tout au long de la vie » mesure bien la participation de la population adulte à l'enseignement et la formation continue, qui permet de répondre aux modifications des besoins du marché du travail dues à la mondialisation et au progrès technique. Cependant, la demande d'individus possédant des compétences plus spécialisées continue également d'augmenter. Afin de tenir compte de cet aspect, les Conseils sont d'avis que le suivi de ce sous-objectif devrait être complété par un indicateur mesurant la proportion de la population possédant un diplôme de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, afin d'avoir un aperçu du niveau d'éducation général de la population, il semble pertinent d'ajouter le « taux de diplômés » par niveau d'éducation (ou selon l'appellation d'Eurostat « population par niveau d'éducation ». Cet indicateur mesure la part de la population par niveau d'éducation et il est ventilé en fonction du sexe, de l'âge, du statut sur le marché du travail et de la nationalité (voir également SDG 8 taux d'emploi 20-64 ans par sexe, âge et niveau d'éducation).

L'éducation et la formation permettent à la société belge de mieux répondre aux défis sociétaux telles que les ruptures technologiques. Comme annoncé plus haut, étant donné les défis auxquels le marché du travail de la Belgique est actuellement confronté (manque de main-d'œuvre qualifiée, digitalisation, faible entrepreneuriat, etc.), les Conseils suggèrent de suivre également l'évolution du sous-objectif 4.4. « D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat ». Afin d'effectuer le suivi de ce sous-objectif, les Conseils proposent de suivre des indicateurs qui permettraient de mesurer les compétences numériques des particuliers et l'accès à la formation à la création d'entreprises.

SDG 4	Description
Sous-objectif DD 4.1	mesure de l'aspect qualitatif de l'enseignement du SDG 4.1 "D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile"
Maîtrise insuffisante en mathématiques ou sciences (SDG 04_40)	Part des élèves de 15 ans n'atteignant pas le niveau 2 (« niveau de compétences de base ») sur l'échelle PISA pour les mathématiques et sciences. (Source : OCDE)
SDG 4.1	mesure de l'aspect "apprentissage véritablement utile" du SDG 4.1 "D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile "
Taux d'emploi des récents diplômés par sexe	Taux d'emploi des personnes de 20 à 34 ans remplissant les conditions suivantes : (i) être employé selon la définition de l'OIT, (ii) avoir atteint au moins le deuxième cycle du secondaire, (iii) avoir reçu une éducation ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et (iv) avoir terminé avec succès leur plus haut niveau de scolarité 1, 2 ou 3 ans avant l'enquête (Source : Eurostat).
Niveau d'études supérieur par sexe	Part de la population âgée de 30 à 34 ans qui a achevé avec succès des études tertiaires : par exemple, université, établissement d'enseignement supérieur technique, etc. (Source: Eurostat)
SDG 4.4	D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
Compétences numériques	Les indicateurs de compétences numériques sont des indicateurs composites basés sur des activités sélectionnées liées à l'utilisation d'Internet ou de logiciels par des individus âgés de 16 à 74 ans dans quatre domaines spécifiques : information, communication, résolution de problèmes, compétences en logiciels (Source : Eurostat).
Accès à la formation à la création d'entreprise	Pourcentage de femmes et d'hommes qui déclarent qu'ils ont accès à la formation sur la façon de démarrer ou de développer une entreprise. Cet indicateur est disponible par sexe (Source : OCDE).

2.1 Taux d'emploi des groupes cibles (cf SDG8)

Les Conseils réitèrent leurs propositions faites dans le cadre du SDG 8 en matière de croissance économique et de travail décent afin de suivre l'intégration de certains groupes cibles sur le marché du travail.

2.2 Transition sur le marché du travail (cf. SDG 8)

Les Conseils réitèrent leurs propositions faites dans le cadre du SDG 8 en matière de croissance économique et de travail décent afin de mesurer les transitions sur le marché du travail et les jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (cf. CCE 2020-0400 CNT 2158, point 5).

2.3 Participation à la formation continue

Les Conseils estiment que la participation à la formation continue est un indicateur important pour suivre le sous-objectif 4.4 étant donné son rôle pour l'accès aux compétences, à la formation et à l'enseignement dont les personnes en âge de travailler ont besoin pour s'adapter au monde en mutation rapide.

L'indicateur suivi par le BfP (pour le sous-objectif 4.3) reflète la participation des sondés durant les 4 semaines qui précèdent l'enquête sur les forces de travail. Les Conseils demandent que cet indicateur basé sur l'EFT soit complété par ces sous-indicateurs qui comprennent les ventilations en fonction du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, du statut sur le marché du travail, de la citoyenneté et du pays de naissance, du métier, type de contrat, temps de travail, et de la branche NACE. Les Conseils, lorsqu'ils se pencheront sur la formulation de cibles et d'objectifs chiffrés, souhaitent pouvoir utiliser également d'autres sources, qui reflètent la participation mesurée sur une période plus longue de 12 mois et qui permettent une comparaison internationale comme c'est le cas pour l'Adult education survey (auprès des ménages) et la Continuous Vocational Training Survey ou encore pouvoir utiliser les bilans sociaux (auprès des entreprises). Les Conseils estiment également qu'il est pertinent de distinguer les taux de participation à une formation continue parmi la population adulte, indépendamment de leur statut sur le marché du travail (comprenant les actifs et les inactifs), des taux de participation à la formation continue des travailleurs au sein des entreprises.

Participation des adultes (actifs et inactifs)	Source	Disponibilité des données
Taux de participations des adultes (25 à 64 ans) à l'éducation et à la formation (participants à un programme d'éducation ou à une formation formelle ou non-formelle au cours des <u>4 dernières semaines/12 derniers mois</u> en % des personnes entre 25 et 64 ans) en fonction du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, du statut sur le marché du travail, de la citoyenneté et du pays de naissance (trng_lfs_01, trng_lfs_02, trng_lfs_03, trng_lfs_12, trng_lfs_13).	Eurostat, LFS	2004 à 2019
Taux de participations des adultes (25 à 64 ans) à l'éducation et à la formation (participants à un programme d'éducation ou à une formation formelle ou non-formelle au cours des <u>4 dernières semaines/12 derniers mois</u> en % des personnes en situation d'emploi entre 25 et 64 ans) en fonction du sexe, de l'âge, du métier, type de contrat, temps de travail, et de la branche NACE (trng_lfs_04, trng_lfs_05, trng_lfs_06, trng_lfs_08).	Eurostat, LFS	2004 à 2019
Taux de participations des adultes (25 à 64 ans) à l'éducation et à la formation (participants à un programme d'éducation ou à une formation formelle, non-formelle ou informelle au cours des <u>12 derniers mois</u> en % des personnes entre 25 et 64 ans) en fonction du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, du statut sur le marché du travail, du métier (trng_aes_100, trng_aes_101, trng_aes_102, trng_aes_103).	Eurostat, Adults education survey	2007 - 2011 - 2016

Participation des travailleurs dans les entreprises	Source	Disponibilité des données
Taux de participation à la formation professionnelle continue (participants à une FPC interne ou externe, pendant l' <u>année de référence</u> , en % des personnes employées dans l'ensemble des entreprises), par sexe et taille de l'entreprise (trng_cvt_12s), par sexe et branches d'activité NACE, trng_cvt_12n2). Remarque: Cet indicateur prend uniquement en considération les entreprises d'au moins 10 travailleurs.	Eurostat, CVTS	1999-2005-2010-2015
Taux de participation à la formation professionnelle continue (Participants à une FPC formelle ou informelle, pendant l'année de référence, en % des personnes employées dans l'ensemble des entreprises) par sexe .	Bilans sociaux	2009 à 2018

Par ailleurs, les Conseils suggèrent également de suivre les heures consacrées à la formation dans les entreprises. Ils font par ailleurs remarquer que, bien que le nombre d'heures reflète l'importance du temps consacré à la formation dans les entreprises, il ne reflète en rien la qualité de la formation. Pour ce suivi des heures de formation, ils proposent plusieurs indicateurs:

Heures consacrées à la formation dans les entreprises	Source	Disponibilité des données
Heures consacrées aux cours de FPC par participant , (trng_cvt_25s) et par branches d'activité (trng_cvt_25n2). Remarque : Cet indicateur prend uniquement en considération les entreprises d'au moins 10 travailleurs.	Eurostat, CVTS	1999, 2005, 2010, 2015
Heures de formation par participants (au cours de l'année) selon le sexe ou le type de formation (formelle ou informelle).	Bilans sociaux	2009 à 2018

Les deux tableaux ci-dessus reprennent notamment l'ensemble des indicateurs figurant dans les tableaux de bord de la formation continue du Rapport Emploi compétitivité ([cf. CCE 2019-2102](#)) relatifs aux taux de participation des personnes.

Par ailleurs, il existe d'autres indicateurs pouvant fournir des informations intéressantes relatives aux motivations, ou aux obstacles rencontrés par les individus pouvant affecter leur participation à la formation continue. De même, l'enquête CVTS peut fournir des informations sur les raisons pour lesquelles les entreprises ne fournissent pas ou fournissent moins d'efforts en matière de formation.

Motivations/obstacles à la formation continue des adultes	Source	Disponibilité des données
Motifs de participations à des formations formelles/non-formelles (en % des participants à une formation formelle/non-formelles) par sexe (individus entre 25 et 64 ans, sur une période de référence de 12 mois)	Eurostat, Adults education survey	2007 - 2011 - 2016
Volonté de participation selon l'âge, le sexe	Eurostat, Adults education survey	2007 - 2011 - 2016
Obstacles à la participation selon le sexe (en % des participants à une formation formelle/non-formelles) par sexe (individus entre 25 et 64 ans, sur une période de référence de 12 mois).	Eurostat, Adults education survey	2007 - 2011 - 2016

Motivations/obstacles dans le chef des entreprises	Source	Disponibilité des données
Entreprises ne dispensant pas de formation, par raison de l'absence de formation et par taille (en % des entreprises ne dispensant pas de formation, trng_cvt_02s). Remarque: Cet indicateur prend uniquement en considération les entreprises d'au moins 10 travailleurs.	Eurostat, CVTS	1999, 2005, 2010, 2015
Entreprises ne dispensant pas de formation par motif de non-application et activité NACE Rév. 2 (en % d'entreprises ne dispensant pas de formation, trng_cvt_02n2). Remarques: Cet indicateur prend uniquement en considération les entreprises d'au moins 10 travailleurs.	Eurostat, CVTS	1999, 2005, 2010, 2015

2.4 Indicateurs de formation en alternance

Afin de compléter le suivi du sous-objectif 4.1, les Conseils suggèrent de prendre en compte la formation en alternance.

L'indicateur proposé dans le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants qui suivent une formation en alternance, c'est-à-dire combinant travail et école, en pourcentage du nombre total d'étudiants du 2^{ème} et 3^{ème} degrés de l'enseignement secondaire. Cet indicateur comprend les élèves de l'enseignement secondaire en alternance inscrits dans un Centre d'éducation et de formation en alternance (Cefa), un Centrum voor deeltijds onderwijs (CDO) ou un Teilzeitunterricht, de même que les étudiants qui suivent un apprentissage via un autre organisme de formation en alternance (IFAPME, SFPME, Syntra Vlaanderen ou IAWM). Notons que cet indicateur ne reflète pas l'ensemble des activités de formation en alternance car celles-ci ne sont pas accessibles uniquement aux étudiants soumis à l'obligation scolaire, mais le sont également aux étudiants de plus de 18 ans ainsi qu'aux demandeurs d'emploi, or ces derniers ne sont pas comptabilisés dans l'indicateur proposé.

Formation en alternance	Source	Disponibilité des données
Taux d'étudiants inscrits dans un programme de formation en alternance (le nombre d'étudiants inscrits dans un programme de formation en alternance en pourcentage des étudiants du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés de l'enseignement secondaire supérieur.	Calcul par le secrétariat d'un indicateur agrégé au niveau national sur base des données issues des organismes de formation en alternance dans les trois communautés linguistiques	annuelles

2.5 Indicateur NEET

Les Conseils estiment que dans le contexte de l'ODD 4, il est essentiel de suivre le nombre de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation » (ou en anglais, « Youth not in employment, education or training » - NEET). Dans son avis concernant l'ODD 8, les Conseils proposaient d'ailleurs de compléter l'indicateur suivi par le BFP par des sous-indicateurs (voir CCE 2020-0400 CNT Avis 2.158).